

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 17 avril 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 10 + 1 pouvoir

MM. LOGEL, HAAS, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL.

Absents : M. WEISBECKER (excusé) avait donné pouvoir à M. LOGEL.
MM. WINLING, -excusé-, BABILON, RUSTENHOLZ, WITTMER,
ATZENHOFFER, PREVOT.

DEL. N° 13 / 1999-2000

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADES

Le Président soumet au Bureau les différents dossiers de demandes de subventions pour les travaux de rénovation de façades.

- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

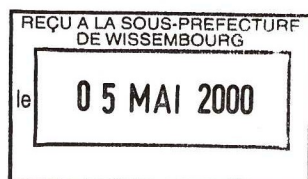
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Bureau décide :

- d'attribuer, au titre de l'opération de rénovation de façades, les aides de 20 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit :

. 2 000 F à M. Alain MAZOYER (Lembach)

. 2 000 F à Mme Martine WEISBECKER (Lembach)

pour les travaux de rénovation de façades ordinaires.



Pour copie conforme

DURRENBACH, le 26 avril 2000

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL